

LE LOUP EN FRANCE DE LA PROTECTION DES TROUPEAUX À LA GESTION DES LOUPS

par Marc Vincent¹ et Michel Meuret¹

A partir d'enquêtes menées dans le Queyras (Hautes-Alpes, 2005 et 2006), ainsi que dans l'Idaho (États-Unis, 2007 et 2008), enquêtes complétées par l'analyse d'un large corpus documentaire, nous avons comparé les mesures de protection des troupeaux domestiques soumis à la prédation. Ceci nous incite à encourager la mise en œuvre en France d'une gestion directe des loups.

A la suite du retour des loups en 1992, le gouvernement français a préconisé et financé trois mesures de protection des troupeaux, que nous qualifions de techniques "passives". Tirées d'expériences issues du Canada et d'Europe de l'Est, elles sont fondées sur trois postulats relatifs au comportement du prédateur : 1) une présence humaine supplémentaire auprès du troupeau, vigilante et continue, tient les loups à distance : l'aide-bergers ; 2) si un ou des loups téméraires parviennent à s'approcher malgré la présence humaine, un obstacle de taille doit les décourager : des chiens de protection (ou *patous*) ; 3) un troupeau enfermé la nuit sous la garde des hommes et des chiens ne subit plus d'attaque : l'enclos de nuit, à situer au plus près de la cabane du berger.

Sur la plupart des alpages enquêtés, la cohabitation entre berger et aide-bergers s'avère difficile, car les cabanes, anciennes ou nouvelles, sont trop exiguës et donc inadaptées. La solution de faire dormir l'aide-bergers sous la tente paraît inacceptable aux yeux des bergers. Le cas idéal est celui où l'aide-bergers recruté est la compagne du berger, ou le compagnon de la bergère.

Depuis 10 ans, 50 à 100 patous sont introduits chaque année dans les Alpes françaises. Leur présence conduit à une mise en alerte quasi permanente du berger, qui s'avère épuisante suite au manque de sommeil accumulé. Leur arrivée soudaine sur les alpages, espaces fréquentés également par de nombreux touristes, peut constituer un souci majeur pour les municipalités. La randonnée en montagne devient parfois "à risque", et des plaintes pour morsure sont arrivées devant les tribunaux.

Les enclos de nuit remettent en cause la bonne gestion pastorale. L'obligation de ramener chaque soir le troupeau à côté de la cabane, pour raison de surveillance, diminue en effet le temps de pâturage quotidien, démotive l'appétit du troupeau et augmente beaucoup son impact érosif le long des trajets. Les conséquences néfastes de ces longs déplacements imposés sur l'état des brebis, notamment en fin période de gestation, sont vivement regrettées.

Les mesures de protection passives s'avèrent donc souvent difficiles à mettre en œuvre et elles sont aussi critiques pour le multi-usage de la montagne et la bonne gestion pastorale. Elles nous semblent manquer d'efficacité, au vu de la persistance du nombre annuel de victimes officiellement recensées sur l'arc alpin français : $\pm 2\ 700$ brebis tuées/an.

Dans l'Idaho, situé au nord des Montagnes Rocheuses des États-Unis, des loups ont été réintroduits en 1995, simultanément à ceux du Parc National de Yellowstone. La dynamique de population y est vigoureuse, et on compte aujourd'hui 800 loups, contribuant aux 1 700 de la population « Nord Rocheuses ». Les techniques de protection passive des troupeaux sont les mêmes qu'en France, mais elles sont complétées par des techniques d'effarouchement : rubans à clôtures, alarmes lumineuses ou sonores, tirs non létaux avec du gros sel, des balles en caoutchouc ou des « *flash-balls* ». Toutes ces techniques sont encouragées, et pour partie financées sur base de dons privés, par des associations de protection de la faune sauvage.

Dans l'Idaho, le bétail domestique pâturant en montagne est confronté à de multiples prédateurs, tous connus pour leur comportement opportuniste : 50 000 coyotes, 20 000 ours noirs,

2.500 pumas et 800 loups. Mais les enquêtes conjointes des services de l'Agriculture et de la Faune sauvage ont montré en 2008 qu'un loup tue dans l'Idaho 10 fois plus de bétail par an qu'un puma et 20 fois plus qu'un coyote (2,68 ovins ou bovins/an contre, respectivement, 0,28 et 0,13). Le stock de proies sauvages étant abondant et approximativement le même pour tous ces prédateurs, des biologistes s'interrogent sur ce penchant prononcé des loups vis-à-vis du bétail.

Avec des collègues de l'Université de l'Utah (département *Wildland Resources*), nous avons enquêté auprès d'éleveurs, bergers et gestionnaires de faune sauvage. Selon eux, il y aurait dans l'Idaho deux catégories de loups : 1. "*les discrets*", constituant la grande majorité, peu visible et qui n'attaquent quasiment jamais le bétail ; 2. "*les sans-gêne*", qui attaquent dès les premières semaines après l'arrivée du troupeau, et cela y compris de jour. Certains émettent l'hypothèse selon laquelle les "sans-gêne" sont principalement des individus venus récemment du Parc de Yellowstone, voisin de l'Idaho, où ils ont vécu des années au contact d'humains non agressifs ce qui "*leur aurait fait prendre de mauvaises habitudes*". "Mauvaises", car posant problème pour leur accueil et survie hors du périmètre du Parc.

Cette hypothèse reste à vérifier, ce qui devrait être grandement facilité par le fait que, dans les Rocheuses, il existe un programme de suivi des meutes, et cela depuis l'origine des réintroductions. Il n'est pas rare d'avoir ainsi des meutes comportant deux individus munis de colliers émetteurs. Des cartes sont produites chaque année, qui recensent les périmètres de territoire de chacune des meutes, ainsi que toutes les observations de couples ou de loups solitaires.

Ce suivi a permis la mise en œuvre d'une gestion directe des meutes et individus dits "à problème", avec l'objectif de procéder, si nécessaire, à des « *Control Actions for Problems Wolves* ». Entre 1995 et 2001, date à laquelle la population de loups du « Nord Rocheuses » a été jugée en bon état de conservation, il y a eu 117 captures et déplacements visant à réduire la prédation sur le bétail. En 2008, 264 loups ont été éliminés par le programme de gestion directe, ce qui représente 15 % de la population.

La France et l'Idaho présentent deux similitudes : retour des loups en 1992 en France et réintroduction en 1995 dans l'Idaho ; état de conservation jugé actuellement satisfaisant de part et d'autre. Mais il y a deux différences notables : 800 loups dans l'Idaho et environ 150 en France ; nombre de têtes de bétail tuées par loup et par an : près de 3 dans l'Idaho, contre 17 à 20 en France, soit 6 fois plus. Nous avons donc un taux individuel de prédation du bétail par les loups jugé exceptionnellement élevé par nos collègues nord-américains. Nous constatons aussi des comportements de déplacement et de prédation reflétant une faible crainte des activités humaines.

Nous contenter en France des mesures actuelles de protection passive des troupeaux conduit visiblement à : une efficacité pour le moins insuffisante (± 2700 brebis tuées/an) ; des dégâts à la nature, notamment par effet d'érosion des pelouses, ainsi qu'une incidence néfaste sur l'état des troupeaux, suite aux réorganisations de pâturage imposées ; une viabilité du métier de berger devenue parfois très critique ; une situation favorable au braconnage.

C'est pourquoi, nous suggérons le développement d'une gestion directe des loups en France. Il s'agit de promouvoir des techniques d'effarouchement actif, visant à recréer chez les loups une aversion vis-à-vis de l'homme et de son bétail, mais également d'organiser un suivi, permettant de capturer, et éliminer si nécessaire, les individus reconnus "à problème". Ceci nécessite de moderniser une Louveterie, à laquelle contribueraient les Associations de protection des loups, mais aussi les Fédérations de chasseurs. Toutefois, après 15 ans de stricte protection passive, d'un relatif laisser faire encourageant les individus et les meutes "sans-gêne", n'est-il pas déjà trop tard pour les inciter activement à modifier leur attitude envers les proies domestiques ?

¹ INRA UR 767 Écodéveloppement, Agroparc, 84914 Avignon Cedex 9.